

Paris, le 22 décembre 2022

CNP Assurances obtient la note A⁻ au classement de l'ONG internationale CDP pour sa contribution en faveur du climat

Le CDPⁱ, organisation internationale de référence en matière d'évaluation des stratégies climat des entreprises, attribue à CNP Assurances pour la 1^{ère} fois de son histoire la note A⁻, en forte progression par rapport à 2021. Le groupe est particulièrement distingué pour ses objectifs climatiques ambitieux et son engagement pour une neutralité carbone d'ici 2050 dans le cadre de la *Net-Zero Asset Owner Alliance*¹.

Au cours des dernières années, CNP Assurances a pris des engagements forts pour lutter contre le changement climatique :

- Dès 2005, CNP Assurances déclarait ses émissions de gaz à effet de serre auprès du CDP
- En 2015, CNP Assurances publiait sa première stratégie climat avec des objectifs quantitatifs d'investissements verts et de réduction de l'empreinte carbone du portefeuille d'investissements, ainsi que sa 1^{ère} politique encadrant les investissements dans le secteur du charbon
- En 2019, CNP Assurances rejoignait la *Net-Zero Asset Owner Alliance* et s'engageait à atteindre la neutralité carbone de son portefeuille d'investissements d'ici 2050
- Depuis 2020, CNP Assurances soutient les recommandations de la TCFD (*Task-Force on Climate-Related Financial Disclosures*)

En 2022, CNP Assurances poursuit sa progression et obtient la note A⁻ du CDP qui évalue la solidité de sa stratégie climat (vs. B en 2021 et C en 2020). Cela positionne CNP Assurances dans la catégorie « Leadership » des 18 000 entreprises évaluées, correspondant aux entreprises qui mettent en place les meilleures pratiques. CNP Assurances est ainsi mieux notée que la moyenne des entreprises du secteur financier (note B⁻) et que la moyenne des entreprises européennes (note B).

CNP Assurances est particulièrement récompensée pour ses actions récentes dans la lutte contre le changement climatique. A fin 2021, CNP Assurances a ainsi atteint ou dépassé 3 de ses 4 principaux objectifs en matière de lutte contre le changement climatique :

- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 25 % entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone de son portefeuille actions et obligations d'entreprises en direct d'ici fin 2024 : la trajectoire de baisse est aujourd'hui significativement engagée avec une réduction 2019-2021 cohérente avec l'objectif pluriannuel visé
- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 10 % entre 2019 et 2024 l'empreinte carbone de son portefeuille immobilier détenu en direct pour atteindre 17 kgeqCO₂/m² d'ici fin 2024 : cet objectif a été atteint fin 2021 avec 3 ans d'avance, l'empreinte carbone ayant diminué de 10 % entre 2019 et 2021
- CNP Assurances s'est engagée à réduire de 17 % entre 2019 et 2024 l'intensité carbone des producteurs d'électricité détenus en direct pour atteindre 216 kgeqCO₂/MWh d'ici fin 2024 : cet

¹ Lancé en septembre 2019 lors du Sommet Action Climat des Nations unies, la *Net-Zero Asset Owner Alliance* est un groupe international d'investisseurs ayant pris l'engagement d'assurer la transition de leur portefeuille d'investissements vers la neutralité carbone d'ici 2050, en ligne avec les scénarios scientifiques.

objectif a été dépassé fin 2021 avec 3 ans d'avance, l'intensité carbone ayant diminué de 35 % entre 2019 et 2021.

- CNP Assurances s'est engagée à atteindre un encours d'investissements verts de 20 Md€ d'ici fin 2023 : le taux d'atteinte de cet objectif est de 99 % à fin 2021.

En février 2022 et afin de tenir compte du scénario à 1,5°C publié en juin 2021 par l'Agence internationale de l'énergie, CNP Assurances a renforcé sa politique sectorielle sur le pétrole et le gaz en mettant fin immédiatement à tout nouvel investissement en direct dans une entreprise du secteur tant qu'elle développe de nouveaux projets d'exploration ou de production de pétrole ou de gaz fossile (conventionnel ou non-conventionnel).

En s'inspirant de sa maison-mère La Banque Postale, CNP Assurances a mis en place en 2022 un prix interne du carbone. Ce prix interne oblige CNP Assurances à consacrer chaque année un budget, égal à ses émissions de gaz à effet de serre (GES) multipliées par le prix interne du carbone, à des actions de réduction et de compensation de ses émissions de GES.

Stéphane Dedeyan

Directeur général de CNP Assurances



« L'obtention de la note A- dans le classement du CDP, une ONG environnementale mondialement reconnue, constitue une reconnaissance de l'engagement de CNP Assurances pour lutter contre le réchauffement climatique. En ligne avec notre raison d'être, nous allons poursuivre ces efforts et avons d'ores et déjà rehaussé notre objectif d'investissements verts pour atteindre 25 Md€ d'ici fin 2025. »

À propos de CNP Assurances

Acteur de référence sur le marché français de l'assurance de personnes, CNP Assurances est présent dans 19 pays en Europe, notamment en Italie, et en Amérique latine, avec une forte activité au Brésil, son 2e marché. Assureur, coassureur et réassureur, CNP Assurances compte plus de 36 millions d'assurés en prévoyance/protection dans le monde et plus de 11 millions en épargne/retraite. Conformément à son modèle d'affaires, ses solutions sont distribuées par de multiples partenaires et s'adaptent à leur mode de distribution, physique ou digital, ainsi qu'aux besoins de protection et de facilitation des parcours de vie des clients de chaque pays. CNP Assurances est filiale de La Banque Postale. La société affiche un résultat net de 1 552 M€ en 2021.

Contacts

CNP Assurances

Florence de Montmarin 01 42 18 86 51
Tamara Bernard 01 42 18 86 19
Alexis Chauffrein 01 42 18 89 35

servicepresse@cnp.fr

Suivez-nous sur :    



ⁱ anciennement "Carbon Disclosure Project"

CNP Assurances – Siège social : 4 promenade Cœur de Ville 92130 Issy-les-Moulineaux – 01 42 18 88 88 – www.cnp.fr

Société anonyme au capital de 686 618 477 euros entièrement libéré – 341 737 062 RCS Nanterre – Entreprise régie par le code des assurances